

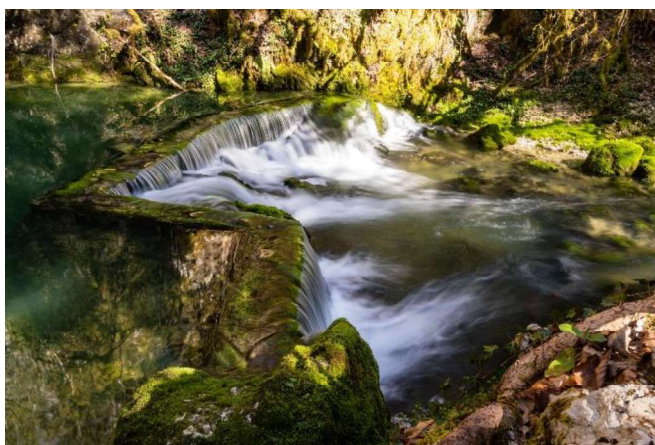
## Le sentier des gorges de l'Abîme rouvre au public

Après des années de fermeture et une année de travaux de sécurisation et d'aménagement, le sentier des gorges de l'Abîme rouvrira officiellement au public à compter du samedi 4 juillet 2026. Situé à Saint-Claude, au pied du spectaculaire cirque de Vaucluse, ce site naturel emblématique du Haut-Jura retrouve toute son attractivité grâce à une importante opération de réhabilitation menée par la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, avec le soutien de nombreux partenaires financiers.

### Un parcours spectaculaire au cœur des eaux vives du Haut-Jura

Creusées par des millénaires d'érosion, les **gorges de l'Abîme** offrent une immersion au plus près du torrent.

La **première partie** de l'itinéraire, accessible à tous les randonneurs, conduit du Pont du Diable jusqu'au Trou de l'Abîme. Passerelles, escaliers et belvédères permettent de découvrir les impressionnantes marmites de géants, la grotte du Pendu ainsi que le célèbre Trou de l'Abîme, puits naturel aux eaux turquoise, profond de 45 mètres. Des tables de lecture jalonnent le parcours afin d'expliquer la formation géologique des lieux et le fonctionnement de ces gorges encaissées.



Les marcheurs peuvent ensuite effectuer un demi-tour pour revenir au point de départ ou poursuivre sur une **seconde partie** plus technique. Ce tronçon, réservé aux randonneurs expérimentés, emprunte un sentier étroit dominant les gorges, équipé de passerelles, garde-corps et lignes de vie, jusqu'à un promontoire offrant un panorama remarquable sur le canyon. **En traversant la route départementale, il est également possible de rejoindre en quelques minutes la cascade des Combes.**

Si le sentier est désormais accessible, il évolue dans un environnement naturel exigeant. Les visiteurs sont invités à porter des chaussures adaptées à la randonnée, à rester vigilants sur ce sentier pouvant être glissant. Certains passages, étroits et en surplomb, nécessitent une bonne condition physique et le parcours est déconseillé aux personnes sujettes au vertige.

### Des travaux d'envergure pour sécuriser sans dénaturer

En raison du classement du secteur en **Natura 2000**, plusieurs études préalables ont été nécessaires. Elles ont notamment porté sur le recensement de la faune et de la flore, en particulier sur les falaises devant être sécurisées, ainsi que sur une étude de faisabilité permettant de définir les interventions les plus adaptées, dans le respect de cet environnement sensible.

Le chantier a ensuite permis de remplacer l'ensemble des équipements en bois par des **ouvrages en acier galvanisé**, plus durables et résistants. **Passerelles, garde-corps, barrières et mains courantes ont ainsi été entièrement renouvelés** afin d'améliorer la sécurité des visiteurs. Sur la première partie du parcours, un **grillage de protection contre les chutes de pierres** a également été installé sur une portion de falaise. Le projet s'est accompagné d'une **refonte complète de la signalétique** et des panneaux d'interprétation afin d'enrichir la découverte du site. Un nouveau panneau d'accueil a été installé sur le parking du Pont du Diable, tandis que **l'ancienne roue présente à l'entrée a été nettoyée et sera par la suite végétalisée.**

La configuration particulièrement escarpée des gorges a nécessité l'intervention d'entreprises spécialisées dans les travaux sur cordes. Une partie des matériaux et des ouvrages a notamment été **acheminée par hélicoptage** afin de permettre leur installation au cœur des gorges.

La maîtrise d'œuvre de l'opération a été assurée par **ALPES INGÉ**, avec l'assistance à maîtrise d'ouvrage du cabinet **EPODE**. Les travaux ont été réalisés par plusieurs entreprises spécialisées :

- **FTTA** (Lamoura – Jura) est intervenue pour les travaux de sécurisation du sentier, comprenant notamment l'abattage des arbres, l'implantation des ouvrages, la dépose des anciens équipements ainsi que les opérations de purge et de sécurisation des falaises.
- **A2 Métal** (Chemaudin-et-Vaux – Doubs) a assuré les travaux de terrassement et de voirie (VRD), ainsi que la fabrication et la pose de l'ensemble des ouvrages en acier galvanisé.
- **FCE** (Levier – Doubs), a réalisé le débroussaillage préalable des zones de chantier, conçu et installé la nouvelle signalétique et le mobilier du site ainsi que la végétalisation de la roue située à l'entrée ;
- **GOYARD TP** (Nanchez – Jura) est intervenue pour les travaux de nivellement de la plateforme de départ du sentier.

### Un investissement porté par des partenaires engagés

L'opération représente un investissement de **730 000 € HT**, comprenant **70 000 € HT d'études** et **660 000 € HT de travaux**. Elle a bénéficié du soutien financier de plusieurs partenaires :

- le **Fonds européen de développement régional (FEDER)** ;
- le **Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT) – Massif du Jura** ;
- le **Conseil départemental du Jura**.

La Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude remercie l'ensemble des entreprises, des bureaux d'études, des partenaires financiers et des équipes mobilisées qui ont contribué à la **réouverture de ce site naturel emblématique du territoire**.



**Communauté de communes  
Haut-Jura Saint-Claude**  
Tél : 03 84 45 89 00  
[contact@hautjurasaintclaud.fr](mailto:contact@hautjurasaintclaud.fr)

**Marianne LEVERT**  
Directrice communication  
Tél : 03 84 45 89 00  
[m.levert@hautjurasaintclaud.fr](mailto:m.levert@hautjurasaintclaud.fr)